

La Lettre des Masters

Sopra
group

Editorial



Chers amis masters,

« Dans la vie, il ne faut pas compter que sur soi-même, et encore pas beaucoup »

Alphonse Allais

Paraphrasant cette citation, je propose « Pour le temps, il ne faut pas compter que sur la météo, et encore pas beaucoup ». Hier la canicule, aujourd'hui la froidure, simples mesures « hors normes » ou dérèglement du temps ? hier confirmation du réchauffement de la planète, aujourd'hui signe de refroidissement ramenant le premier à la projection d'une crainte, anticipation de l'enfer (sic) ? ou bien, les deux ne seraient-ils que simples débordements des normes, des caprices du temps.

Qu'en penser sinon que la confiance dans le monde implique un minimum de croyance. La confiance et la croyance forment une boucle, je peux croire en quelque chose et donc faire confiance, la confiance renforce cette croyance qui renforce ... avec sa sortie : incapable de croire à quoi que ce soit, je ne peux faire confiance à rien, de là une angoisse du devenir qui semble bien caractériser notre époque où l'homme et la société luttent contre cette anxiété par l'obsession de la norme associée au rituel de la mesure. Certes l'illusion de la maîtrise peut rassurer, mais pas longtemps et c'est la spirale négative : normes, mesures, réassurance, anxiété, normes... boulimie des normes, boulimie des mesures et inhibition de l'action...

On ne comble pas l'absence de croyance avec l'illusion du contrôle. C'est par le haut qu'il faudrait en sortir, accepter les limites de la connaissance et hors d'elles, retrouver un minimum de croyance pour rétablir la confiance avec l'envie de vivre et d'entreprendre, ce fol optimisme qui l'accompagne.

Moi je crois à l'amitié et je fais confiance aux Masters pour le succès de notre Rencontre 2005, je suis sûr que nous aurons du beau temps à Aix, alors venez nombreux.

Bien fidèlement dévoué,

Gérard VINCENT, Président du Cercle.

Au Sommaire

- L'Editorial du Président
- La 3^{ème} rencontre annuelle des Masters
- Les pensions de réversion
- Portraits de nouveaux Masters
- Echos du C.O.E. de Sopra Group
- Les résultats 2004 de Sopra Group
- L'histoire de Sopra Group

3^{ème} rencontre annuelle des Masters

Aix-en-Provence : 18 et 19 mai 2005

Un programme sympathique concocté par le Bureau du Cercle avec le soutien de Sopra Group

18 mai :

- A partir de 11 heures 30, accueil au siège de la Direction Régionale de Sopra Group à Aix-en-Provence
- Buffet à Sopra Group Aix
- L'après midi, à 14 heures 30 visite de la ville d'Aix

Deux heures avec un guide pour découvrir cette magnifique ville sous ses différents aspects, humain, historique, architectural ...

- En fin d'après midi, petite ballade vers la Montagne Sainte Victoire immortalisée sous tous ses angles par Cézanne
- Le soir, dîner prévu dans la campagne Aixoise (au pied de la Montagne Sainte-Victoire)
- Nuit à l'hôtel Royal Mirabeau (près de Sopra Group Aix)

19 mai :

- Départ vers 8 heures 30 en direction du Lubéron : visite des villages perchés du Lubéron, Bonnières, Menerbes, Roussillon et ses ocre, Gordes...
- Déjeuner à Gordes
- L'après midi, visite guidée de l'Abbaye Cistercienne de Sénanque
- Retour à Aix (vers 17 heures)

Inscrivez-vous vite



Les pensions de réversion

Lors d'une récente réunion du bureau du Cercle et face aux récentes tergiversations gouvernementales, chacun des participants s'est posé cette question pourtant simple mais pas forcément agréable :

« Si je venais à disparaître, quels seraient les revenus de mon conjoint ? »

A l'unanimité, nous sommes restés sans réponse et avons décidé de faire une analyse succincte de cette problématique.

L'analyse ci-dessous que nous devons à Bernard PERCHER ne traite que du **statut de salarié retraité** sachant que les artisans, commerçants, professions libérales et fonctionnaires relèvent de règles différentes. Elle est suffisamment générale pour permettre à chacun de faire une évaluation globale.

Définition

La pension de réversion correspond à la retraite versée au conjoint survivant après le décès du titulaire.

Cette pension concerne la retraite du régime général de la Sécurité Sociale et les retraites complémentaires ARRCO (salarié non cadre) et AGIRC (cadre).

Retraite du régime général de la Sécurité Sociale

Les conditions de réversion ont été revues par le gouvernement en 2004. Le décret du 24/8/2004 durcissait les conditions d'attribution mais devant le tollé général, ces conditions ont été modifiées par un texte paru au JO du 31/12/2004. A ce jour, il faut retenir qu'il existe 2 ensembles de règles, l'un applicable jusqu'au 30 juin 2006 et l'autre à compter du 1er juillet 2006.

Décès antérieur au 1^{er} juillet 2006

- Conditions d'attribution
 - avoir été marié pendant au moins 2 ans (marié ou divorcé au moment du décès) et ne pas être remarié,
 - être âgé de plus de 55 ans (avant 55 ans, le conjoint survivant peut percevoir l'allocation veuvage sous certaines conditions non traitées ici)
- Conditions de ressources
 - Les ressources personnelles du bénéficiaire doivent être inférieures à 15 800 Euros par an ; ce montant correspond à la somme des salaires, de l'indemnité chômage, de l'indemnité maladie, des retraites complémentaires et supplémentaires personnelles, des revenus de biens mobiliers (livrets d'épargne, comptes rémunérés, SICAV...) ou immobiliers appartenant en propre au bénéficiaire.
- Evaluation de la pension
 - La pension de réversion représente 54% de la retraite de base versée au défunt ou de la retraite à laquelle celui-ci aurait pu prétendre.
 - Ce montant peut subir des corrections qu'il convient de vérifier auprès de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse).
 - Le montant peut faire l'objet d'un partage entre le ou les ex-conjoints non remariés.

Décès après le 30 juin 2006

- Conditions d'attribution
 - La durée du mariage et la condition de non remariage disparaissent.
 - La condition d'âge va aussi disparaître mais progressivement

A savoir : 51 ans au 1^{er} janvier 2007, 50 ans au 1^{er} janvier 2009 et suppression de la condition d'âge à compter du 1^{er} janvier 2011.

- Conditions de ressources
 - Les ressources personnelles du bénéficiaire sont toujours plafonnées à 15 800 Euros par an mais les revenus du patrimoine (mobilier et immobilier) et de l'épargne ne sont plus pris en compte.
 - Après 60 ans, il n'y aura plus de contrôle des ressources, donc pas de modification de la pension même en cas d'héritage.
- Evaluation de la pension
 - La pension de réversion représente 54% de la retraite de base versée au défunt ou de la retraite à laquelle celui-ci aurait pu prétendre.
 - Ce montant peut subir des corrections notamment si le conjoint survivant dispose d'un emploi au delà de 55 ans (à vérifier avec la CNAV).
 - La pension peut faire l'objet d'un partage entre le ou les ex-conjoints même remariés.

Retraites complémentaires ARRCO (salariés) et AGIRC (cadres)

Dans l'immédiat, les caisses de retraites complémentaires ARRCO et AGIRC n'envisagent pas de modifier les conditions et règles de calcul des pensions de réversion.

Les pensions de réversion ARRCO et AGIRC ne sont pas attribuées automatiquement. Il faut en faire la demande soit auprès de ces institutions si le conjoint décédé était retraité soit auprès de ces institutions ou du Cicav de son département si le conjoint décédé n'était pas retraité.

Pension de réversion de l'ARRCO

- Conditions d'attribution
 - Le conjoint survivant peut percevoir la pension de réversion dès sa 55^{ème} année. Cette condition disparaît si le conjoint a 2 enfants à charge ou s'il est invalide.
 - Le conjoint ne doit pas être remarié à la date de demande de la pension.
 - Montant de la pension
 - La pension est calculée sur la base de 60% des points acquis par l'assuré pendant sa vie professionnelle et son montant dépend de la valeur du point.
 - Le conjoint survivant peut prétendre aux majorations pour enfants.
 - La pension est partagée s'il existe un ou plusieurs ex-conjoints.
- #### Pension de réversion de l'AGIRC
- Conditions d'attribution
 - Le conjoint survivant peut percevoir la pension de réversion à partir de 60 ans. Cette condition disparaît si le conjoint a 2 enfants à charge ou s'il est invalide.
 - Le conjoint ne doit pas être remarié à la date de demande de la pension.
 - Montant de la pension
 - La pension est calculée sur la base de 60% des points acquis par l'assuré pendant sa vie professionnelle et son montant dépend de la valeur du point.
 - La pension est partagée s'il existe un ou plusieurs ex-conjoints

Portraits de nouveaux Masters

Mon premier est un sudiste qui a rejoint Sopra au début des années 80... du siècle dernier bien sur !

L'avis graphologique qui figurait sur son dossier d'embauche (c'était la mode à l'époque) était le suivant : «Le potentiel intellectuel semble de bon niveau. L'esprit est clair et assez pragmatique. La capacité d'observation est bonne.» La graphologue ne se mouillait pas à coup de superlatifs dithyrambiques !

Si vous ne l'avez pas encore reconnu, peut être que la référence à quelques projets phares vous mettra sur la voie :

- Gerflor avec l'impression d'étiquettes récalcitrantes pour rouleaux de moquettes,
- Snecma pour la maintenance des moteurs d'avion, projet qui l'a conduit directement à la pratique du planeur,
- Ecole des pupilles de l'air pour gérer les punitions distribuées par le colonel,
- Vente au cadran qui a fait de lui un expert en légumes : endives, salades,...
- CIBA dont une crise d'amnésie lui a fait oublier les fonctionnalités du système mais dont il a conservé quelques souvenirs impérissables : parties de flipper, soirées exotiques au Vieux Manoir,...

Lorsque les nouvelles technologies sont apparues, son auto gouvernance a promulgué 3 décrets :

- « Mon créneau n'a pas beaucoup d'avenir »,
- « Il faut un minimum de connaissances techniques pour savoir de quoi l'on parle »,
- « Ce n'est pas motivant de se faire asséner des vérités par des clients qui se trompent autant que nous ».

Ses théorèmes favoris qui ne doivent être appliqués que lorsqu'on est dans la panade en plein milieu de projet :

- « Il n'est pas de problème, aussi compliqué soit-il, qu'une absence prolongée de solution ne finisse par résoudre »,
- « Un imbécile qui marche ira toujours plus loin que deux intellectuels assis »,
- « Un projet, c'est l'art de pédaler dans la choucroute pour voir comment on va s'en sortir ».

Ses coups de gueule mémorables :

- A une cliente : « Tout le monde n'a pas la chance d'avoir son certificat d'études »,
- A son Directeur d'Agence lors du montage d'une équipe de réponse à un appel d'offre : « Un aréopage de beaux jeunes gens et pas un pour produire »,
- Après avoir gagné : « Ah zut alors, maintenant il va falloir le faire, ce projet ».

Ses copains le surnomment Teddy... plus de doute, il s'agit bien de notre ami **Edmond ISAAC**

Mon second est un titi parisien, un banlieusard qui a rejoint Sopra à la même époque et qui a passé sa vie dans l'immobilier, une épopée soprasienne qui dure depuis plus de 30 ans.

Nous savons tous qu'une carrière professionnelle est un grand jeu très sérieux et quelques uns de ses collègues ont su allier professionnalisme et intelligence récréative pour fêter son départ à la retraite. En effet, ils ont reconstitué minute par minute tous les préliminaires qui ont présidé à son embauche ! bel exploit sur le mode rétrospectif !

Pour recruter un expert en gestion immobilière, qu'il s'agisse de gérance ou de copropriété, Sopra « aurait » fait passer un certain nombre d'annonces pour dénicher le jeune et bel oiseau rare et ces annonces «auraient», semble-t-il, été les suivantes :

- Cherche commercial habile et imaginatif pour vendre des logiciels en kit,
- Cherche personne douée pratiquant « l'anglais business » pour l'enseigner à ses collègues,
- Cherche ami disponible entre 12h30 et 14h00 pour partager les délices de la cuisine franco-portugaise (véritable annonce de l'époque ou fantasme d'aujourd'hui ?)
- Cherche ancien pilote de rallye automobile pour distribuer les réponses à appels d'offres aux quatre coins de Paris,
- Cherche pseudo chauffeur de taxi pour m'accompagner durant mes promenades et porter mes valises (décidément, le candidat devra faire rêver son entourage !)
- Cherche fournisseur officiel en tout genre capable de gérer l'approvisionnement en champagne, peanuts, café, cacao,...y compris pour son pot de départ (souci louable d'une Assistante préoccupée par sa prochaine certification ISO 9000 dans l'organisation de ses pots d'Agence ?),
- Cherche jeune truand avec beaucoup d'expérience, sans scrupule, capable de vendre sa sœur, pour diffusion de progiciel de démonstration, incompetent s'abstenir,
- Cherche professeur de vieux « françouais » capable d'enseigner les bonnes manières à jeunes commerciaux inexpérimentés et mal dégrossis,
- Cherche coéquipier pour jouer à la pétanque sur le square Mattéi entre 12h et 15h et à la belote au café de la gare à partir de 17h,
- Cherche animal de compagnie bavard comme une pie et muet comme une carpe,
- Cherche informaticien du début du siècle pour dépannage gros systèmes, repas du midi assurés.

Comme on peut facilement l'imaginer, la DRH a reçu un nombre considérable de réponses mais une seule et unique pouvait correspondre à un profil aussi prestigieux et, bien sur, vous l'avez reconnu :

Nom : **DIEUX** Prénom : **Marcel**

Toute l'actualité du cercle sur : www.masters.sopragroup.com

Le COE est toujours un grand moment dans la vie de Sopra Group. Il permet de faire le point sur l'année écoulée et surtout de définir les grandes orientations pour l'avenir. C'est également une rencontre qui réjouit chacun d'entre nous dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

Cette année, il s'est tenu le 31 janvier dernier au CNIT Paris la Défense, en présence de plus 700 personnes, et nous tenons tout particulièrement à remercier Pierre Pasquier de nous avoir invités

Jean MOUNET directeur général de Sopra Group et président de Syntec Informatique a brossé de façon claire et synthétique les grandes tendances du marché des services et logiciels.

Après deux années de déprime, le marché est reparti en 2004, amplifiant la reprise de la croissance et des investissements. Sopra Group s'est particulièrement distingué, affichant une croissance de chiffre d'affaire de 20%, ce qui positionne notre société en tête des grandes SSII françaises. Espérons que cette tendance se confirmera en 2005.

Ensuite un film original nous a fait naviguer dans le temps, mixant l'actualité dans le monde et quelques grandes réalisations de Sopra Group, illustrées par de nombreux clients prestigieux tels que CNES, AIRBUS, SNECMA, CREDIT AGRICOLE etc. Cette séquence très réussie a d'ailleurs fait dire à Pierre PASQUIER que Sopra Group pourrait fort bien réussir dans le métier de producteur.

Vinrent ensuite quelques courtes présentations sur : l'évolution de l'offre, Orga Consultants, Valoris et Axway qui donnèrent un éclairage sur la stratégie définie et mise en œuvre.

Fidèle à son habitude, avec brio et clarté, Pierre PASQUIER, traça les grandes lignes pour l'avenir et en particulier le projet d'entreprise qu'est Sopra Group 2007.

« Positionner Sopra Group parmi les grandes SSII européennes avec 1 milliard d'euros de chiffre d'affaire tout en préservant l'indépendance et surtout les valeurs qui ont toujours guidé le développement de la société et forgé son image. Parmi celles ci le RESPECT, respect des autres, des collaborateurs des clients des partenaires »

Pierre PASQUIER a conclu ce COE par une belle promesse : si le plan se réalise, il nous donne rendez-vous en 2007 pour fêter les 40 ans de Sopra Group dans un endroit prestigieux que nous avons apprécié et admiré, il y a quelques années.

Un superbe cocktail de clôture attendait les participants où chacun apprécia la joie de se retrouver entre amis.

Un grand merci à Isabelle pour l'organisation de cette manifestation prestigieuse et conviviale.

Jean-Claude Ploux

La performance de Sopra Group en 2004 a été excellente ; c'est le commentaire principal qu'on peut faire à la lecture des résultats du groupe publiés début mars.

Quelques chiffres :

- Croissance totale : + 19,8 %
- Croissance organique : + 9,4 %
- Résultat d'exploitation : + 25,7 %
- Résultat net : + 78,0 %

Le chiffre d'affaires 2004 s'est élevé à 629,2 millions d'euros contre 525,3 en 2003

Le résultat net du Groupe s'établit à 3,6 % du chiffre d'affaires contre 2,4 % en 2003.

Dans le communiqué de presse du 28 février publié par le Groupe, on relève quelques commentaires sur ces résultats par activité :

- Bonne tenue du cœur d'activité ISS en France avec notamment l'intégration réussie d'Inforsud Ingénierie
- Redressement confirmé du Conseil
- Redressement général pour les activités d'ISS en Europe (11,5 % du chiffre d'affaires)
- Année de transition et d'investissements pour Axway pour transformer l'offre et adapter le dispositif commercial.
- Intégration prometteuse de Valoris.

Vous souhaitez en savoir plus sur les résultats du Groupe en 2004 : consultez www.sopragroup.com.

Histoire de Sopra Group

Ecrire l'histoire de la réussite de Sopra Group depuis sa fondation jusqu'à nos jours ; c'est un vaste projet proposé par le Cercle des Masters qui a reçu l'approbation de Pierre Pasquier. Il s'agit de faire un document essentiellement interne mais aussi lisible à l'extérieur de l'entreprise montrant ce qui a fait la réussite de Sopra Group sur 40 ans (bientôt) d'existence.

Aujourd'hui **nous faisons appel à votre mémoire** ou à vos archives. Nous vous demandons de prendre un peu de votre précieux temps pour nous faire découvrir ou redécouvrir quelques aspects de l'histoire de Sopra Group telle que vous l'avez vécu.

Alors à vos PC ou à vos plumes :

Contez nous un ou plusieurs événements : date, acteurs, description concernant tous les aspects de l'histoire de Sopra Group (commerce, produits, techniques, organisation, environnement, etc.)

Vos souvenirs sont à adresser à Michel Cauchois :

Soit par courriel : mcauchois@wanadoo.fr

Soit par courrier : 2 allée Hélène Boucher 95250 Beauchamp

<i>Le Cercle des Masters de Sopra Group est une association (loi de 1901) dont le siège est 9 bis rue de Presbourg 75116 Paris</i>	
<i>Président : Gérard Vincent</i>	<i>Secrétaire : Michel Cauchois</i>
<i>Trésorier : Bernard Percher</i>	<i>Assesseurs : Robert Humbert et Jean-Claude Ploux</i>